

SEPTEMBRE : LA CHASSE EST OUVERTE LES AUTORISATIONS D'ABSENCES DANS LE VISEUR !



En ce début septembre à l'heure où rosit la campagne certains partent à la chasse, le gouvernement avec l'aide de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) font de même mais pas pour avoir le même gibier.

Leurs préconisations se font aux dépens de la santé des agents.

Après avoir rabeté nos droits à maladie en introduisant un jour de carence (3 à l'étude), après avoir détruit nos droits à retraite et ce malgré la vindicte populaire, ils veulent s'attaquer à nos droits à autorisations d'absence.

Le but est simple, sous couvert d'économie, la casse des fonctionnaires continuerait.

Plus ou presque plus d'Autorisations Spéciales d'Absences garde d'enfants ; si vos enfants sont malades vous n'aurez qu'à prendre des congés rémunérés ou non, voire les ramener au bureau, votre directeur sera heureux.

Ne parlons même pas des délais de route, qui devraient disparaître.

Et pour démontrer sa « grande humanité », l'IGF et l'IGAS préconise un droit à ASA pour décès d'un proche (hors enfant) pour harmoniser les pratiques dans la fonction publique.

Mais ils ne s'arrêtent pas là, une remise en cause du temps partiel thérapeutique est dans le tiroir.

Pour elle, il faut réaliser une évaluation des assouplissements apportés au temps partiel thérapeutique dans la fonction publique et de l'efficacité de ce dispositif.

Dans quel but ? Les carrières s'allongeant (on se demande bien pourquoi ?), les problèmes de santé se multiplient et il faut y trouver une solution.

Vous l'aurez bien compris, ces mesures proposées une fois de plus sur le dos des agents, au détriment de leur santé, ont pour seul but de faire des économies. Mais à quel prix ?

À la DGFIP, au fil des années la santé des agents se dégrade du fait de conditions de travail déplorables avec pour seule réponse de l'administration une vision méritocratique des agents.

Pour la CGT Finances publiques, l'IGF ferait mieux d'étudier la justice fiscale et les moyens de lutter contre la fraude ou l'utilisation qui est faite de la TVA et l'IGAS en faire de même sur les cotisations sociales.

La fraude à la TVA et aux cotisations sociales seraient comprises en 40 et 50 milliards euros par an, somme bien loin des 67 millions d'économies faites sur les ASA.

Mais il est bien plus facile de taper sur les fonctionnaires.

Pour la CGT Finances publiques,
les fonctionnaires ne doivent pas être les boucs émissaires
d'un gouvernement qui n'a pas su gérer la France !